

Rapport du jury d'admission
Concours externe d'Ingénieur d'études « Ingénieur en techniques biologiques »
BAP A
Année : 2020

- Nombre de poste (s) ouvert (s) : 1
- Nombre de candidats admissibles : 19
- Répartition par sexe : 5H soit 26%– 14F soit 74%
- Nombre de candidats auditionnés pour l'épreuve d'admission : 9
- Répartition par sexe : 2H, soit 23% - 7F, soit 77%
- Nombre de candidats admis sur liste principale : 1
- Répartition par sexe : 1F
- Nombre de candidats admis sur liste complémentaire : 0
- Note (s) des candidats admis : 16 sur 20

Jury - Fonctionnement

Le jury était au complet et la parité était respectée. Le mode de fonctionnement a été collégial et chaque candidat a été auditionné par tous les membres du jury. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Résultats

A l'issue des auditions, le jury a fixé le seuil d'admission sur la liste principale à 144 ; il n'y a pas eu de liste complémentaire.

A l'issue de cette phase, 1 candidat a été déclaré admis sur liste principale.

Critères d'évaluation des candidats

La grille d'évaluation élaborée en vue de l'audition des candidats était objective et en adéquation avec la fiche de poste et avec le niveau attendu sur ce type de poste.

Les critères portaient aussi bien sur les compétences techniques dans les domaines de l'expérimentation animale, de la biologie moléculaire et cellulaire, de la microscopie et la législation liée à ces domaines que sur la connaissance de l'environnement professionnel propre à l'établissement. Les compétences d'encadrement de personnel et de valorisation scientifique des travaux de recherche étaient également évaluées.

Remarques et conseils du jury

Le jury s'est attaché à déceler les candidats en mesure d'assurer immédiatement les missions et les responsabilités afférentes au poste publié, notamment sur la partie expérimentation animale, qui nécessite des formations obligatoires.

Le niveau des candidats s'est révélé assez hétérogène avec un groupe ayant beaucoup de manques par rapport à la fiche de poste et un tout petit groupe possédant de nombreuses compétences parmi celles demandées.

Les attendus de l'exposé ont été globalement bien compris par les candidats qui étaient visiblement préparés à l'oral. 3 présentations ont été un peu courtes, 1 présentation a dû être interrompue car trop longue. La construction était majoritairement claire et le contenu pertinent.

La connaissance de l'environnement professionnel s'est avérée contrastée. Certains candidats ne connaissaient visiblement pas le Collège de France, son organisation, ses missions. Cela est dommageable et le jury ne peut qu'encourager les candidats à se renseigner sur l'établissement dans lequel ils postulent.

De manière plus générale, le jury regrette que certains candidats n'aient visiblement pas une vision claire des missions d'un ingénieur d'études affecté en laboratoire de recherche.

Le jury tient à souligner la qualité de l'organisation qui a permis, pour le jury comme pour les candidats, que les conditions favorables au bon déroulement du concours soient respectées malgré un contexte sanitaire difficile.

Pour le jury
La Présidente, S. Sigoillot